

l'exploite et s'en fait suivre, c'est plus qu'une faute, c'est une calamité.

Il faut tuer dans l'œuf cette alliance hybride, invraisemblable, hétéroclite.

Travaillons donc à n'avoir pas de Castors, écrasons ces queues-plates qui veulent pétrir la jeunesse de la bone qui leur fournit un asile.

Universitaires, élèves, professeurs, levez-vous ! Ne vous en laissez imposer par personne, en matière d'éducation.

Ne faites donc pas comme ces jésuites de robe courte qui s'inclinent, l'œil torve, vers leur supérieur spirituel et qui profitent de sa faiblesse pour abriter leur nullité derrière l'autoritarisme d'un groupe irresponsable vis-à-vis du public.

C'est bien simple, si l'Université Laval est aux mains des Castors, si elle doit passer aux jésuites, si elle doit abandonner le quartier Canadien et filer aux Anglais, Canadiens, ne souscrivez plus.

Nous allons vous en faire une, une vraie université.

UNIVERSITAIRE

## LE PÈRE GAFFRE

(Entrevue avec M. Fréchette)

On nous a reproché de battre la grosse caisse avec les récents scandales cléricaux.

Ce reproche n'était pas mérité, car — tout le monde le sait — nous n'avons mis nos lecteurs au courant des faits, que du moment où l'intérêt public a nécessité notre intervention, et après que les détails en eussent été répandus dans le public, par ce qu'on est convenu d'appeler la presse à bons principes.

La semaine dernière, il s'est produit un autre fait sur lequel il nous aurait été facile de broder des commentaires assez piquants, eussions-nous eu les intentions qu'on nous prête si charitablement dans certaines chaires et dans certaines lettres pastorales.

Nous avons laissé dire et faire les autres journaux — les journaux orthodoxes en odeur de sainteté auprès des évêques, — et c'est, on en jugera, avec toute la modération, l'esprit de justice et la délicatesse possibles, que nous abordons aujourd'hui le sujet.

Afin de démontrer une fois de plus notre entière bonne foi et notre désir d'être justes pour tout le monde, nous avons voulu — après nous être renseignés

du mieux possible sur les faits — connaître l'opinion de quelqu'un dont l'impartialité ne saurait être mise en doute par personne, dont l'esprit d'indépendance est connu, et qui même possède assez de relations dans le clergé pour avoir, à notre connaissance, servi d'intermédiaire et de pacificateur de part et d'autre, lors des récents conflits.

Apprenant que M. Fréchette était de retour à Montréal depuis lundi soir, notre rédacteur en chef s'est présenté chez lui hier, et voici, recueilli par la sténographie, le résultat de l'interview :

M. SAUVALLE. — Connaissez-vous le R. P. Gaffre, de l'Ordre des Dominicains ?

M. FRÉCHETTE. — Très bien ; et j'oserais même dire que c'est mon ami, ce dont je m'honore franchement.

M. SAUVALLE. — Êtes-vous au courant de ce qui s'est passé la semaine dernière entre lui et certains employés du palais de justice ?

M. FRÉCHETTE. — J'en sais seulement ce que les journaux m'en ont appris.

M. SAUVALLE. — Auriez-vous aucune objection à donner au public votre opinion relativement à ces faits ?

M. FRÉCHETTE (*avec un sourire*). — Non, mais vous me demandez là une chose qui pourrait bien me brouiller avec ceux qui refusent aux laïques le droit de juger les actes des ecclésiastiques. Mais comme ce que j'ai à dire ne saurait froisser le R. P. Gaffre lui-même, je crois pouvoir me risquer.

M. SAUVALLE. — Vous ne désapprouvez donc pas la démarche du révérend père ?

M. FRÉCHETTE. — Certes, non ! Cet homme est allé rencontrer publiquement et face à face celui qu'on désignait comme son accusateur ; c'est ce que j'aurais fait moi-même à sa place ; et c'est généralement la manière d'agir de tout homme loyal qui sait ressentir une injure, et qui veut revendiquer son honneur.

M. SAUVALLE. — Mais supposons que ce qui avait été dit du P. Gaffre fût vrai...

M. FRÉCHETTE. — Oh ! il y a bien des manières de dire une chose vraie ! Et, tenez, le fond de l'histoire eût-il été parfaitement authentique, l'innocence du P. Gaffre, à cause de sa démarche même, est pour moi indiscutable. Son acte peut être celui d'un homme trop violemment ému ; ce n'est pas celui d'un coupable. Que voulez-vous, j'aime cette cranerie ; il n'y a que des hommes de cœur qui l'ont.

M. SAUVALLE. — Mais alors que devient le précepte évangélique ?

M. FRÉCHETTE. — Ah ! le précepte évangélique !... Que ceux qui ont toujours suivi les préceptes évan-